

École primaire des Explorateurs

1. Carnaval



Nous désirons remercier le sous-comité des membres de l'organisation de participation des parents qui assurera la réussite de la 12^e édition de notre fête du Carnaval. En effet, les élèves auront sûrement beaucoup de plaisir lors de notre traditionnelle fête carnavalesque qui se déroulera le vendredi 6 février prochain.

2. Semaine de relâche



Nous vous rappelons que l'école et le service de garde seront fermés du 2 au 6 mars inclusivement. Profitez de cette semaine de repos pour prendre l'air en famille et nous revenir en pleine forme par la suite!

3. Médicaments à donner aux élèves



Saviez-vous que par mesure de sécurité, les membres du personnel ne sont pas autorisés à donner des médicaments aux élèves, si ces derniers ne sont pas accompagnés de prescriptions médicales? De plus, notez qu'un formulaire d'autorisation doit obligatoirement être rempli à l'avance par le répondant légal pour qu'un employé puisse administrer un médicament à un enfant.

Merci de votre compréhension à cet égard!

4. Remise du 2^e bulletin

Nous désirons vous informer immédiatement que les rencontres de parents pour la remise du prochain bulletin auront lieu le jeudi 26 février entre 15 h et 20 h. Si la titulaire de votre enfant le juge approprié, vous serez convoqué dans la semaine du 16 février prochain.



5. Mars, le mois de l'alimentation!



Comme à chaque année, le mois de mars est le mois de l'alimentation à l'école! En effet, dès le retour de la semaine de relâche, les élèves vivront 3 activités en lien avec les catégories de fromages. Cette année, les élèves participeront à un jeu questionnaire lié à une vidéo informative, ils en apprendront sur les diverses étapes de fabrication du fromage et ils feront une dégustation de quelques produits afin de mieux les reconnaître.

6. Capsule-santé « Faites confiance à l'appétit de votre enfant »

L'appétit de votre enfant peut varier. Il y a des périodes où il a faim et d'autres où il a moins faim. C'est surtout pendant les poussées de croissance qu'il aura un plus grand appétit.

Les repas doivent être des moments de plaisir et de partage. Pour éviter des problèmes aux heures du repas, il est bon ...

- d'établir une bonne routine quotidienne d'alimentation;
- de laisser l'enfant choisir la quantité qu'il veut manger;
- de faire confiance à son appétit.



Pour que votre enfant mange bien :

- Planifiez 3 repas et 2 collations par jour.
- Offrez des collations 2 heures avant ou 2 heures après le repas.
- Mangez tranquillement en famille.
- Laissez votre enfant choisir la quantité de nourriture qui le satisfait.
- Utilisez le Guide alimentaire canadien. Offrez à l'enfant une variété d'aliments nutritifs.
- Placez la nourriture dans l'assiette ou dans un bol de façon amusante: par exemple, faites un sourire avec des haricots et un nez avec une carotte.
- Évitez le jus et le lait avant le repas, car ils coupent l'appétit.

Un enfant qui mange selon son appétit :

- Grandit bien.
- Est plus éveillé et de bonne humeur.
- Est en meilleure santé.



7. Saviez-vous?



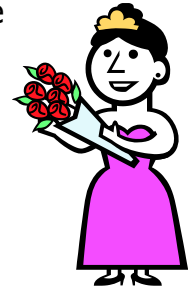
Saviez-vous que 6 projets d'envergure donnent une couleur toute particulière à notre école? En effet, nous sommes fiers d'être la seule école primaire du Centre de services scolaire de la Capitale à offrir à notre clientèle de l'équitation, du ski alpin et de la planche à neige, une formule de golf familial, du tennis et du pickleball, de la natation et un projet de vélo de montagne.

Saviez-vous que nous organisons aussi 3 sessions d'activités parascolaires annuellement? Ces activités sportives, artistiques et scientifiques se déroulent normalement en fin de journée, elles ont une durée de 60 minutes et se déroulent sur 8 semaines.

8. Nous aurons 2 reines et 2 rois!

Le vendredi 23 janvier dernier, dans le cadre de la 12^e édition du Carnaval de l'école, chaque classe a reçu un nom de duché, élu une duchesse et un duc. Le vendredi 6 février, 2 reines et 2 rois seront couronnés:

Maternelle (duché d'Hébert) :	Callie Bujold et Tristan Beaulieu-Ratté
Maternelle (duché de Laval) :	Charlotte Bourcier et Zack Lavallée
Maternelle (duché de Lévis) :	Léonie Baguidy et Joaquin Martel
Maternelle (duché de Boucher) :	Mara Tardif et Léo Lapointe
Maternelle (duché de St-Jean) :	Jeanne Legault et Collin Larouche
1 ^{re} année (duché de Brûlé) :	Alice Hémond et Thomas Villeneuve
1 ^{re} année (duché de Cartier) :	Sara Guay et Jake Gariépy
1 ^{re} année (duché de Joliet) :	Emma-Rose Michaud et Charlie Bourdage
1 ^{re} année (duché de Mercier) :	Chloé Poulin et Lochlan Hamel
2 ^e année (duché d'Amyot) :	Émilie Mariatti et Justin Bourcier
2 ^e année (duché de La Salle) :	Alycia Lessard et Elliot Bernier-Bourget
2 ^e année (duché de Beaubien) :	Clara Gobeil et Jérôme St-Jean
2 ^e année (duché de Beaupré) :	Justine Fortier et Justin Grenier
3 ^e année (duché de Champlain) :	Mia Brindamour et Loïk Gagnon
3 ^e année (duché de Montcalm) :	Livia Lirette et Elliot Lavoie
3 ^e année (duché de Iberville) :	Laurence Dallaire et Alexis Beaumont
3 ^e / 4 ^e année (duché de Laviolette) :	Méridith Chassé et Cyril Tremblay
4 ^e année (duché de Victoria) :	Jasmine Caron et Justin Latulippe
4 ^e année (duché de Radisson) :	Gabrielle Asselin et Jayden Matte
4 ^e année (duché de Maisonneuve) :	Élise Casault-Lévesque et Charles-Edward Francoeur
5 ^e année (duché de Montmorency) :	Lily Berrouard-Lefebvre et Jacob Gagné
5 ^e année (duché de Frontenac) :	Danaé Rouillard et Ethan Guérin
5 ^e année (duché de Brébeuf) :	Layla Nolin et Adam Carle
6 ^e année (duché de Sillery) :	Charlie Desrochers et Félix Levasseur
6 ^e année (duché de Nicolet) :	Olivia-Rose Cloutier et Xavier Lefebvre
6 ^e année (duché de Maizerets) :	Laurence Philibert et Julien Vallières
6 ^e année (duché du Bourg-Royal) :	Ariane Loubert-Coutu et Philippe Poirier



9. Problème de santé chez un élève

Quel casse-tête pour les parents quand se présente l'épineuse question de l'exclusion de l'enfant lors d'une maladie! Nous sommes conscients qu'il survient alors d'importants problèmes d'organisation familiale et professionnelle! Cependant, 2 raisons fondamentales sont à la base des politiques d'exclusion en milieu scolaire.

Premièrement : Le bien-être de l'enfant lui-même

L'enfant malade n'est pas en mesure de participer efficacement aux apprentissages scolaires et aux activités de groupe.



Deuxièmement : La protection des autres personnes fréquentant le milieu scolaire

Être en contact avec une personne présentant des symptômes qui risquent de se transmettre entraîne des répercussions sur le bien-être et la santé des autres. L'exclusion vise donc à interrompre la transmission d'une infection en éloignant l'enfant malade.

Donc, nous vous recommandons de garder à la maison l'enfant qui présente l'une de ces manifestations : fièvre (37,6 degrés et plus), toux importante, écoulement nasal important, mal de gorge ou d'oreilles avec irritabilité, diarrhée, vomissement ou fatigue importante.

10. Élèves du cycle

Bravo à vous toutes et à vous tous pour vos beaux efforts! Vous avez été à l'honneur durant le dernier cycle dû à votre géniale serviabilité (13 au 27 janvier 2026). Continuez dans le même sens!

Maternelle (Madame Élise) :	Zoey Lefebvre
Maternelle (Madame Julie) :	Nolan Maltais
Maternelle (Madame Rebekka) :	Jake Guay
Maternelle (Madame Mylène) :	Loyk Prévost
Maternelle (Madame Lise) :	Florence Langlais
1 ^{re} année (Madame Marie-Christine) :	Tommy Bégin
1 ^{re} année (Madame Amélie) :	Owen Paradis
1 ^{re} année (Madame Jacinthe) :	Nathan Morin
1 ^{re} année (Madame Michèle) :	Victor Sansfaçon
2 ^e année (Madame Pascale) :	Nathan Paradis
2 ^e année (Madame Josée) :	Nohlan Ricard
2 ^e année (Madame Natacha) :	Éli Aubé
2 ^e année (Madame Éliane) :	Elliot Roussy
3 ^e année (Madame Julie) :	Laurence Déry
3 ^e année (Madame Geneviève):	Léonard Bérubé
3 ^e année (Madame Joëlle) :	Alexis Beaumont
3 ^e / 4 ^e année (Madame Emmanuelle) :	Cyril Trembaly
4 ^e année (Madame Amélie):	Janys Talbot
4 ^e année (Madame Rachel) :	Kyria Prielle Oth
4 ^e année (Madame Bianca) :	Elliot Latulippe
5 ^e année (Madame Aldéa) :	Aby Lavoie
5 ^e année (Madame Anne-Isabelle) :	Lysabelle caron
5 ^e année (Madame Sarah) :	Layla Nolin
6 ^e année (Monsieur Édouard) :	Thomas Chénard
6 ^e année (Madame Kimberly) :	Charlie Desrochers
6 ^e année (Madame Catherine):	Raphaël Morin
6 ^e année (Monsieur Saïd):	Charlie Tremblay



11. Merci à nos commanditaires!



Nous tenons à remercier une autre fois les généreux commanditaires qui nous permettent de faire de cette année scolaire une année riche en activités de toutes sortes!

- Transport Juneau
- IGA des Sources Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
- Caisse populaire de St-Raymond-Sainte-Catherine
- Amusement Jacques-Cartier

Nous vous invitons à les encourager par vos visites!

Martin Savard

Martin Savard

Directeur

Maxime Sansfaçon

Maxime Sansfaçon

Directeur adjoint

Pierre-luc Dumais

Pierre-Luc Dumais

Aide à la direction